

LE BULLETIN

MUNICIPAL
de Saint-Joseph-du-Lac

Printemps 2019

**SAINT-JOSEPH-DU-LAC
LEADER EN GESTION
DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES**

p. 8

**ACTIVITÉS
DE LOISIRS**

Inscription dès le 1^{er} avril

p. 14





Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20h, le premier mardi de chaque mois, à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil	4
Environnement	8
Travaux publics	12
Urbanisme	12
Loisirs	13
Sécurité incendie	21
Messages municipaux.....	22
Babillard communautaire	23

SUIVEZ-NOUS SUR facebook
facebook.com/SaintJosephduLac



RÉGENT AUBERTIN | DISTRICT DE LA BAIE
raubertin@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité en sécurité publique et en mesures d'urgence
- **Vice-président :**
Comité horticole
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Délégué au C.A. :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
Office régional d'habitation (ORH)



MARIE-JOSÉE ARCHETTO | DISTRICT DES SABLES
mjarchetto@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-présidente :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)



MICHEL THORN | DISTRICT DES COTEAUX
mthorn@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
Comité horticole
- **Vice-président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
Comité consultatif d'urbanisme
Comité local du patrimoine (CLP)



ALEXANDRE DUSSAULT | DISTRICT DE LA VALLÉE
adussault@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Vice-président :**
Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :**
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école du Grand-Pommier



LOUIS-PHILIPPE MARINEAU | DISTRICT DU DOMAINE
lpmarineau@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
- **Vice-président :**
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :**
Tricentris
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**
Régie de police

Chers concitoyens et concitoyennes,

Après les aléas hivernaux de Mère Nature, nous voilà fin prêts à accueillir le printemps... enfin!

Matières résiduelles : les josépois performants!

D'entrée de jeu, je vous félicite pour vos efforts remarquables en matière de tri des matières résiduelles. Nous avons connu ensemble une année 2018 record! Plus de matières ont été compostées et moins ont été envoyées à l'enfouissement. La preuve nous en est donnée par le *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles* du gouvernement du Québec. Notre redevance est en effet extrêmement enviable! Pour plus de détails, consultez la section Environnement du présent bulletin.

Semaine de l'action bénévole

Du 8 au 12 avril prochain aura lieu la Semaine de l'action bénévole. Pour l'occasion, je tiens à remercier toutes les personnes qui s'investissent auprès de la communauté. Vous êtes de réels héros!

Paul-Yvon Lauzon – 1927-2019

C'est avec une grande tristesse que le conseil municipal a appris le décès, le 25 février dernier, à l'âge vénérable de 91 ans, de l'ancien maire Paul-Yvon Lauzon. Il aura occupé cette fonction durant 17 ans, de 1978 à 1995. Monsieur Lauzon a gouverné la Municipalité avec grand respect et en faisant preuve d'une capacité d'écoute remarquable envers ses citoyens. C'était un homme très dévoué et intègre. Ce n'est pas pour rien que le plus grand parc de la Municipalité – celui où toutes les activités majeures ont lieu – porte aujourd'hui son nom. Il avait d'ailleurs, en 2015, signé le livre d'or en ma compagnie et en celle du conseil municipal de l'époque. De nouveau, nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille. Reposez en paix, monsieur Lauzon.

Enfin, nous entamons l'année 2019 de plein fouet en ayant une multitude de projets stimulants à réaliser dans la plus belle des municipalités!

Benoît Proulx
Maire

MOT DU CONSEILLER NICOLAS VILLENEUVE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Il me fait plaisir de vous mettre à l'affût, par le biais de ce bulletin, de certaines actions découlant des comités auxquels je collabore à titre de conseiller municipal.

Adoption de nouvelles politiques

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac vise à offrir un cadre sécuritaire, agréable et propice à la collaboration dans toutes ses sphères d'activités. À titre de président du Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail, je suis donc fier que le conseil municipal ait adopté, en décembre 2018, la Politique sur le harcèlement psychologique et sexuel et la Politique régissant l'alcool et les drogues. La première a évidemment été rédigée suivant la légalisation du cannabis au Canada, tandis que la deuxième vise à offrir à toutes les personnes côtoyant les bâtiments municipaux – employés, élus, citoyens – des milieux où aucun harcèlement n'est toléré.

Ces politiques s'ajoutent à la Politique de non-violence et à la Politique de reconnaissance des employés, adoptées plus tôt en 2018.

Restauration de bâtiments patrimoniaux

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est riche d'un patrimoine bâti qui la différencie et qui lui confère un charme et une originalité distinctive, notamment grâce à ses maisons patrimoniales. Il importe donc de conserver cet héritage précieux en mettant en valeur ces beaux bâtiments. C'est pourquoi le conseil municipal offre aux citoyens désirant rénover des bâtiments patrimoniaux, une aide financière pour réaliser les travaux. Informez-vous au Service de l'urbanisme!

En terminant, je vous souhaite une excellente saison printanière!

Nicolas Villeneuve
Conseiller du district du Berceau



DISTRICT DU BERCEAU
nvilleneuve@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
Comité local du patrimoine (CLP)
- **Vice-président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
- **Délégué au C.A. :**
Comité consultatif agricole (CCA)
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents



LA RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE RÉALISÉE DANS LA RESSOURCE FINANCIÈRE ACCORDÉE!

Réalisée en 2018, la rénovation de l'hôtel de ville – soit le remplacement de fenêtres sur la façade de l'hôtel de ville, le remplacement de la toiture de la salle municipale incluant l'ajout d'une tourelle, la mise aux normes des monte-personnes, l'installation d'un nouveau plancher dans la salle municipale et divers travaux de plomberie, de ventilation et d'isolation – s'est déroulée dans la ressource financière qui lui était accordée.

Compte tenu de l'âge du bâtiment (dont une partie est considérée patrimoniale), ses problématiques d'infiltration d'eau et la présence d'amiante, un tel projet aurait aisément pu connaître des dépassements de coûts importants. Or, le projet a coûté un maigre 5,1 % (27 652 \$) de plus que l'estimation obtenue (542 201 \$ incluant les honoraires professionnels). La majorité de la somme supplémentaire a par ailleurs été affectée à des honoraires professionnels.

Pour la réalisation des travaux susmentionnés, la Municipalité a contracté un règlement d'emprunt de 607 000 \$, incluant les honoraires professionnels. Les dépenses attribuées au projet ont, quant à elles, atteint 569 853 \$, laissant un solde non affecté de 37 147 \$. Cet écart est attribuable à la non-réalisation des travaux de réfection du stationnement, évalués à 70 000 \$. Le solde non affecté sera réinjecté au remboursement du règlement d'emprunt.

À la lumière des soumissions reçues pour la réfection du stationnement, et suivant les commentaires concernant le manque places de stationnement, le conseil municipal a pris la décision de reporter les travaux de réfection et, dans la même foulée, d'y inclure un projet d'agrandissement. Au terme des travaux, prévus en 2019, le stationnement disposera d'une vingtaine de places supplémentaires.

Ces travaux seront financés par un nouveau règlement d'emprunt d'un montant de 403 521 \$, majoritairement affecté à la rénovation du Centre Sainte-Marie (95, chemin Principal). De ce montant, environ 166 196 \$ iront à la réfection et à l'agrandissement du stationnement de l'hôtel de ville.

NOUVEAU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE À LA MAIRIE ET DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Suivant le changement du système téléphonique, tous les bâtiments municipaux sont désormais joignables au numéro 450 623-1072.

Nous vous invitons à consulter le dos de couverture du présent bulletin pour connaître les changements applicables dès maintenant.



LE PETIT CONSEIL MUNICIPAL

Une expérience enrichissante!

Suivant leur participation à un concours organisé dans les classes de 6^e année des écoles Rose-des-Vents et du Grand-Pommier, sept jeunes (un maire et six conseillers) ont été pigés au hasard afin de simuler une séance du conseil municipal, où ils devaient présenter un projet qu'ils aimeraient réaliser s'ils étaient élus.

Après un repas convivial et une visite de l'hôtel de ville, ils sont entrés à 19 h dans la salle municipale et ont pris place dans leur siège de conseiller pour présenter leur projet.

Cette initiative visait à intéresser les jeunes à l'appareil municipal et à démystifier le rôle des élus dans la communauté.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

En décembre 2018, le conseil municipal a adopté un budget de 8,4 M \$ pour 2019.

Dans l'objectif d'offrir aux familles des lieux accueillants, sécuritaires et agréables, des investissements dans les parcs Jacques-Paquin, Varin et Paul-Yvon-Lauzon seront réalisés. Une autre priorité du conseil municipal consiste à effectuer un banc d'essai visant à tester un système de traitement du manganèse à la source, pour en réduire la teneur dans l'eau. Enfin, d'importantes rénovations seront faites au Centre Sainte-Marie, tandis qu'un montant important sera affecté à des travaux de pavage de rues.

REVENUS		
Taxes municipales	5 294 217 \$	63 %
Compensation services municipaux	1 816 737 \$	21 %
Paiement tenant lieu de taxes	91 739 \$	1 %
Services rendus	537 874 \$	6 %
Recettes de sources locales	495 113 \$	6 %
Revenus de transferts	234 748 \$	3 %
TOTAL	8 470 428 \$	
DÉPENSES		
Administration générale	1 340 061 \$	16 %
Sécurité publique	1 839 334 \$	22 %
Transport	1 447 180 \$	17 %
Hygiène du milieu	1 480 847 \$	18 %
Santé et bien-être	52 954 \$	1 %
Urbanisme	392 852 \$	4 %
Loisirs et culture	941 309 \$	11 %
Remboursement de la dette, affectations et autres financements	975 891 \$	11 %
TOTAL	8 470 428 \$	

GAGNANTS DU CONCOURS DE PHOTOS 2018

Le 5 février dernier, le conseil municipal a procédé à la remise des prix pour les gagnants du concours de photos 2018.

Les deux prix coup de cœur ont été remis respectivement à Mélanie Roy, pour la photo illustrant le mois de février 2019 et à Grégoire Gollin, pour la photo illustrant le mois de juillet 2019 dans le calendrier municipal.

Consultez le calendrier pour voir la liste complète des gagnants. Félicitations!



POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS UN PROJET PRESQUE ABOUTI!

Grand chantier en branle depuis l'hiver dernier, la Politique familiale et des aînés en est à ses derniers milles!

En effet, la Municipalité procède présentement à la rédaction du plan d'action. La Politique sera officiellement lancée l'été prochain.

Le conseil municipal tient à remercier toutes les personnes qui se sont engagées de près ou de loin dans ce beau projet!

CONCOURS PHOTOS 2019 : « L'AGRICULTURE... SOUS TOUTES SES FORMES! »

Les photographes amateurs ou professionnels sont invités à soumettre des photos de paysages agricoles, et ce, en toutes saisons!



- Le concours est ouvert aux résidents, visiteurs et amoureux de Saint-Joseph-du-Lac.
- Les photographes doivent être âgés de 12 ans et plus.
- Les photos doivent avoir été prises sur le territoire de Saint-Joseph-du-Lac. (il est important de mentionner l'endroit de la prise de la photo)
- Le poids des photos soumises doit être supérieur à 2 mo.
- Les photos doivent être prises en format horizontal.

Pour participer, consultez la marche à suivre au sjdl.qc.ca/concours ou écrivez à l'adresse communication@sjdl.qc.ca

Date limite de participation : 31 octobre 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL ENGAGÉ POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Durant les Journées de la persévérance scolaire, tenues du 11 au 15 février dernier, le conseil municipal a multiplié les actions de soutien envers les élèves joséphois qui persèverent dans leurs études.

En plus de troquer le drapeau de la Municipalité pour celui de la persévérance scolaire, le conseil a rencontré des élèves de tous les niveaux et a fièrement porté le ruban vert et blanc représentatif de la cause. Enfin, lors de la séance du 5 mars, les élus ont remis à 18 élèves des certificats de persévérance scolaire.

- Alexandre Perreault, École du Grand-Pommier
- Charlianne Paré, École du Grand-Pommier
- Eva Robbins, École du Grand-Pommier
- Zachary Séguin, École du Grand-Pommier
- Nathan Audet, École du Grand-Pommier
- Jérémy Jetté, École du Grand-Pommier
- Jacob Nadon, École du Grand-Pommier
- Justin Décarie-Lacroix, École du Grand-Pommier
- Maxime Brunet, École du Grand-Pommier
- Angelica Flores, École Rose-des-Vents
- Angélique l'Archevêque, École Rose-des-Vents
- Mégane Paquette, École Rose-des-Vents
- Pascal Larouche, Polyvalente Deux-Montagnes
- Mikaël Guimond, Polyvalente Deux-Montagnes
- Charlotte Morin, École secondaire d'Oka
- Judith Dagenais, École secondaire d'Oka
- Éliott Faucher, École secondaire d'Oka
- Francis Vocelle, École secondaire d'Oka

RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DES MATIÈRES ORGANIQUES

À compter du 1^{er} avril 2019, la collecte des matières organiques s'effectuera tous les lundis, à l'exception des jours fériés, lors desquels la collecte est reportée au lendemain.



COLLECTES DE MATIÈRES ENCOMBRANTES

- 5 avril - 3 mai - 7 juin
- 5 juillet - 2 août

Ce printemps et cet été, des collectes de matières encombrantes auront lieu chaque premier vendredi du mois. Ces collectes visent à permettre aux citoyens de se départir de matières qui n'entrent pas dans le bac vert utilisé aux fins des collectes régulières.

Pour y participer, il suffit de placer les matières encombrantes en bordure de rue, après 18 h, la veille de la collecte ou avant 7 h, le matin de cette dernière. Assurez-vous que deux personnes soient en mesure de les transporter; sinon, démontez-les ou réduisez leur volume afin d'en assurer le ramassage.



ÉCOCENTRE

4085, chemin d'Oka

DÈS LE 1^{ER} AVRIL, L'ÉCOCENTRE SERA OUVERT :

tous les samedis, de 9 h à 16 h et tous les mercredis, de 15 h à 19 h!

L'écocentre est un centre de récupération des matières résiduelles offrant aux citoyens un endroit où se départir gratuitement de leurs produits de consommation et de leurs matériaux, afin que ces derniers soient recyclés, réutilisés ou valorisés.

Les utilisateurs doivent se présenter avec une preuve de résidence et s'assurer de pouvoir eux-mêmes décharger leurs matières dans les conteneurs prévus à cet effet.

Pour consulter la liste des matières acceptées ou refusées à l'écocentre, rendez-vous sur le site Internet :

www.sjdl.qc.ca/ecocentre

TAPIS NON ACCEPTÉS

Les tapis ne sont pas acceptés à l'écocentre; ces derniers doivent être jetés lors des collectes d'encombrants.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : SAINT-JOSEPH-DU-LAC FAIT BELLE FIGURE SUR LE PLAN PROVINCIAL

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est fière de constater les efforts soutenus de ses citoyens en regard de la réduction des matières résiduelles envoyées à l'enfouissement.

En vertu du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles du gouvernement du Québec, la Municipalité a reçu en 2018 plus de 80 000 \$ en redevances, offertes aux municipalités assurant la gestion des matières résiduelles avec efficacité et rigueur : plus une municipalité évite d'enfouir, plus sa redevance est élevée.

Une année 2018 record

La performance des Joséphois pour l'année 2018 est notable et démontre que les efforts mis de l'avant par la Municipalité et les citoyens ont un réel impact sur l'environnement.

FAITS SAILLANTS

- En 2018, Saint-Joseph-du-Lac a reçu plus de 80 000 \$ en redevances gouvernementales.
- Cette performance est de 33 % plus élevée que la moyenne du groupe auquel la Municipalité est associée.
- La performance joséphoise a quasi doublé en quatre ans : 44 000 \$ étaient accordés à la Municipalité en 2014, contre 80 000 \$ en 2018.
- Uniquement entre 2017 et 2018, une augmentation de 5,5 % du montant accordé a été constatée.
- Les sommes sont réinvesties dans divers services ayant trait aux matières résiduelles :
 - déchetage des branches sans frais pour les 30 premières minutes;
 - traitement et conditionnement sans frais des deux premiers mètres cubes de matériaux secs à l'écocentre;
 - collectes spéciales : pneus, sapins, feuilles mortes;
 - introduction de la collecte mécanisée en 2019;
 - augmentation significative du nombre de collectes d'encombrants, passant de deux en 2017 à huit en 2019.



NOUVEAUTÉ! VALORISATION DU LIÈGE

La Municipalité a récemment contracté une entente avec l'entreprise ReCork, spécialisée dans la revalorisation de bouchons de liège.

ReCork crée des objets comme des blocs de yoga, des sandales à semelle en liège et des planches de surf à partir des bouchons de liège récupérés partout au Canada en Amérique du Nord.

Deux points de chute publics pour les bouchons de liège dans la Municipalité :

- 1- Écocentre
- 2- Hôtel de ville (boîte de récupération située à l'entrée)

IMPORTANT

Seuls les bouchons faits purement de liège sont récupérés.



DATES IMPORTANTES CE PRINTEMPS!

ARBRESSENCE

— de la mi-mai à la mi-octobre

Arbrescence se fera un plaisir de ramasser vos retailles de cèdres pour les revaloriser en huile essentielle de cèdre. Placez vos retailles de cèdre et vos petites branches en tas, dans des sacs ou des bacs accessibles à une remorque et contactez l'entreprise au 450 434-7512. Arbrescence se rendra à votre adresse dans un délai de 48 heures. C'est gratuit, écologique et pratique!



DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES

— à compter du 1^{er} mai

Le service de déchiquetage, des branches est offert aux citoyens désirant se départir des branches coupées lors de l'entretien des terrains (maximum 15 cm ou 6 pouces de diamètre). Les grosses branches de cèdre sont acceptées dans la mesure où elles sont dépouillées de leur feuillage.

Pour vous prévaloir du service, inscrivez-vous auprès du Service des travaux publics au plus tard le jeudi midi précédant l'opération de déchiquetage au 450 623-1072, poste 222.

IMPORTANT

Le service de déchiquetage des branches est gratuit pour la première tranche de 30 minutes (valable une fois par adresse par période de 30 jours). Des frais de 50 \$ sont applicables pour chaque tranche de 30 minutes supplémentaires. Il est important de savoir que le service ne peut être interrompu après un certain laps de temps, mais bien uniquement une fois que tout a été déchiqueté.

NETTOYAGE DES RANGS

— 4 mai, 9 h à 12 h

La population est invitée à offrir quelques heures pour embellir leur environnement lors de l'activité de Nettoyage des rangs, qui aura lieu le samedi 4 mai. Toute la population et les associations sont invitées à s'engager lors de cette journée qui vise à embellir et à assainir notre municipalité. Quelques heures suffisent et font toute une différence!

Suivez la page Facebook de la Municipalité au courant du mois d'avril pour connaître les détails de l'activité. Des prix de présence seront tirés!

Ceux qui désirent mettre la main à la pâte peuvent signifier leur intérêt en écrivant à l'adresse environnement@sjdl.qc.ca, au plus tard le 26 avril, à 12 h.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

— le 25 mai 2019

Consultez l'édition Été 2019 du bulletin municipal ou encore suivez les réseaux sociaux de la Municipalité afin d'être à l'affût des détails concernant la Journée de l'environnement. Comme la tradition le veut, compost, vivaces et arbustes seront offerts aux résidents!

COLLECTE DE PNEUS

— 7 mai

Placez vos vieux pneus, sans jante, en bordure de rue après 18 h, la veille de la collecte ou avant 7 h, le matin même.

ACCEPTÉS :

- Pneus de voiture ou de camionnette de 34 pouces de diamètre et de 11 pouces d'épaisseur maximum
- Pneus de camion de 48 pouces de diamètre et de 17 pouces d'épaisseur maximum

REFUSÉS :

- Pneus de VTT et pneus hors route
- Pneus de motocyclettes
- Tubes et pneus de secours
- Pneus de remorques domestiques (8, 9 ou 10 pouces)



CRÉDITS DE TAXES : DÉPOSEZ VOS FORMULAIRES AVANT LE 1^{ER} MAI 2019

Logement intergénérationnel

Les propriétaires d'une résidence unifamiliale comportant un logement intergénérationnel peuvent bénéficier d'un crédit de 50 % du montant taxé en lien avec la gestion des matières résiduelles, de l'aqueduc et des égouts.

Location de conteneurs pour l'enlèvement des matières résiduelles

Les propriétaires de commerces, d'industries ou d'entreprises agricoles situés en territoire joséphois peuvent bénéficier d'un crédit sur la taxe de service associée à la gestion des matières résiduelles.

DÉTAILS ET FORMULAIRES :

www.sjdl.qc.ca > Services municipaux > Finances.

ÉCHÉANCE DU PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

LE 13 MARS 2019

Les contribuables dont le compte de taxes totalise 300 \$ ou moins doivent absolument payer l'entièreté de leur compte avant le 13 mars 2019.

Ceux dont le compte de taxes s'élève à plus de 300 \$ peuvent payer en quatre versements égaux. La date d'échéance du 1^{er} versement est également le 13 mars 2019.

IMPORTANT : si le versement est fait après la date d'échéance, la totalité de la somme devient exigible, à laquelle s'ajoute des frais d'intérêt de 12 % par année et une pénalité de 5 %.

DOMMAGES OU BRIS LIÉS AUX OPÉRATIONS DE DENEIGEMENT

Si vous croyez que votre terrain a été endommagé lors des opérations de déneigement – ou si vous remarquez un bris matériel pouvant découler de ces opérations – vous êtes prié d'en aviser le plus rapidement possible le Service des travaux publics en téléphonant au 450 623-1072, poste 222.

Merci de votre collaboration!



ABATTAGE D'ARBRES : UN PERMIS EST REQUIS!

Avant de procéder à l'abattage d'un arbre, il est obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation. Pour être abattu, l'arbre doit remplir au moins une de ces conditions :

- l'arbre est mort ou atteint d'une maladie incurable;
- l'arbre est dangereux pour la sécurité des personnes;
- l'arbre cause des dommages à la propriété publique ou privée;
- l'arbre empêche la croissance et le bien-être des arbres voisins;
- l'arbre doit être nécessairement abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics;
- l'arbre doit être nécessairement abattu pour la réalisation d'un projet de construction ou d'aménagement paysager autorisé par la Municipalité.

Le formulaire de demande de certificat d'autorisation est disponible en ligne.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 623-1072, poste 225.

ABRIS D'AUTOS ET VESTIBULE D'ENTRÉE TEMPORAIRES

Rappel : la date limite pour le retrait de vos abris temporaires pour voitures ou vestibules d'entrées est le 30 avril 2019.

NETTOYAGE PRINTANIER

Vers la fin du mois d'avril, la Municipalité procédera au nettoyage printanier annuel. Cette opération vise à balayer les rues et les stationnements pour retirer les petites pierres et débris s'étant accumulés durant l'hiver. Les opérations s'étendent sur une période d'environ deux semaines.

Afin de maximiser les opérations, chaque citoyen est appelé à balayer les pierres et résidus de son entrée jusqu'en bordure de rue, avant le passage du balai mécanique. Il est important de ne pas faire de tas avec vos pierres, car la machinerie sera incapable de les récupérer.

Merci de votre collaboration!



CONFÉRENCES GRATUITES!

p. 15

INITIATION AU CARDIO JOGGING

p. 16



MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND S'INSCRIRE ?

 Du 1^{er} au 12 avril 2019

De 8 h 30 jusqu'à l'heure de fermeture des bureaux municipaux.

LES COURS DÉBUTENT LE 15 AVRIL 2019

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.



MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de crédit
- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque (le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds).

Des frais de retard de 20 \$ seront appliqués pour toute inscription faite après la date limite.

Aucune inscription après la première semaine de cours.

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée.

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne

- Rendez-vous dans la section « Loisirs » du www.sjdl.qc.ca et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisir. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.

En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux.

Inscription des non-résidents

- Des frais supplémentaires de 50 % du coût de l'activité seront facturés aux non-résidents.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Déboursez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents et aux ateliers d'un jour.**

REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour sont disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

SESSION D'ÉTÉ ET CAMP DE JOUR

Surveillez l'édition estivale du bulletin municipal qui paraîtra fin avril pour tous les détails relativement au camp de jour 2019, aux activités de loisirs et aux événements qui vous seront offerts cet été.

Le site Internet de la Municipalité présente également une foule de renseignements pertinents. Rendez-vous à la section Loisirs!

ATELIERS D'UN JOUR ET CONFÉRENCES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	COÛT
-----------	------	---------	------

Conférence : les vertus des fines herbes | Maude Marcaurelle

Quelles sont les mille et une vertus des herbes utilisées en cuisine? Découvrez des façons simples d'intégrer des plantes médicinales dans votre alimentation quotidienne pour renforcer le système immunitaire, réchauffer le corps ou mieux digérer. Maude Marcaurelle est herboriste-thérapeute accréditée par l'Aile professionnelle de la Guilde des herboristes et diplômée de l'école d'herboristerie Flora Medicina.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 450 623-1072, poste 267

15 ans et plus	Bibliothèque municipale	Mardi 16 avril, 19 h	Gratuit
----------------	-------------------------	----------------------	---------

Conférence : Back to Bach, l'influence de la musique classique sur la musique populaire | Catherine Mathieu

On a tendance à faire une coupure nette entre la musique classique et la musique populaire. Or, plusieurs chansons pop ont été écrites à partir d'œuvres ou de procédés d'écriture classiques. Comment le même prélude de Chopin a-t-il pu donner naissance à une chanson du groupe Radiohead, une bossa nova brésilienne, un rap français et le thème d'un film des années 80? Catherine Mathieu, violoncelliste et musicologue, souhaite en premier lieu partager son immense amour pour la musique classique!

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 450 623-1072, poste 267

15 ans et plus	Bibliothèque municipale	Vendredi 3 mai, 19 h	Gratuit
----------------	-------------------------	----------------------	---------

Prêts à rester seuls! | Professeure : France Joannette

Cours de la Croix-Rouge canadienne/Atout Plus

Le programme « Prêts à rester seuls! » vise à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant leur capacité à assurer leur propre sécurité. Les participants apprendront à bien réagir à toutes sortes de scénarios, que ce soit dans leur communauté ou à la maison. Une attestation sera remise à chaque participant. L'enfant doit apporter son lunch.

9 à 13 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Samedi 4 mai, 9 h à 15 h	45 \$
------------	-----------------------------	--------------------------	-------

Gardiens avertis | Professeure : France Joannette

Offert par la Croix-Rouge canadienne, ce cours présente les notions importantes en matière de soins à l'enfant et les mesures de sécurité essentielles au gardiennage. Une attestation sera remise à chaque participant. Comprend la formation, le manuel et la trousse de premiers soins. Apportez votre lunch.

11 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Samedi 13 avril, 8 h 30 à 16 h 30	50 \$
-------------	-----------------------------	-----------------------------------	-------

Premiers soins | Professeur : Guillaume Dorion

Formation visant à doter les participants de notions pour prodiguer des premiers soins en situation d'urgence. On y aborde notamment la respiration artificielle. Apportez votre lunch!

13 ans et plus	École Rose-des-Vents	Samedi 13 avril, 8 h 30 à 16 h 30	55 \$
----------------	----------------------	-----------------------------------	-------

ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
 Professeure : Pommette				
COURS PARENT-ENFANT				
Cours offrant une grande variété de programmes multisports conçus pour enseigner aux enfants les habiletés motrices dont ils ont besoin pour participer activement au jeu, entre autres, l'équilibre, l'endurance, la force, la synchronisation et la coordination.				
Les Lapins taquins 16 à 20 mois	École Rose-des-Vents	Samedi, 8 h 30 à 9 h 30	10 semaines	70 \$
Les Ratons Fripons 20 à 24 mois	École Rose-des-Vents	Samedi, 9 h 30 à 10 h 30	10 semaines	70 \$
Les Oursons mignons 2 ans à 2 ½ ans	École Rose-des-Vents	Samedi, 10 h 30 à 11 h 30	10 semaines	70 \$
Les P'tits loups filous 2 ½ ans à 3 ans	École Rose-des-Vents	Samedi, 12 h à 13 h	10 semaines	70 \$
Les Renards Débrouillards 3 à 4 ans	École Rose-des-Vents	Samedi, 13 h à 14 h	10 semaines	70 \$

ACTIVITÉS MULTIÂGES

Cardio Jogging – initiation | Cardio Plein Air

Jogger, ça semble si simple! Contrairement à ce que trop de gens croient, la course à pied requiert un certain encadrement, un entraînement spécifique ainsi qu'une bonne technique. Afin de minimiser le risque de blessures et de maximiser la progression des coureurs, Cardio Plein Air a conçu le programme Cardio Jogging. C'est un entraînement progressif avec intervalles chaque semaine pour assurer une progression constante et motivante, sous l'œil avisé d'un entraîneur certifié qui corrige et conseille chaque participant.

15 ans et +	Lieu de départ : parc Jacques-Paquin	Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30	10 semaines	90 \$
-------------	--------------------------------------	-----------------------------	-------------	-------

Yoga | Professeure : Sophie Tchang

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Lundi, 20 h 15 à 21 h 45	8 semaines	50 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 13 h 30 à 15 h	8 semaines	50 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 17 h 45 à 19 h	8 semaines	50 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Vendredi, 13 h à 14 h 30	8 semaines	50 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Pilates Professeure : Audrey Clément				
La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.				
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 19 h à 20 h	8 semaines	50 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 20 h à 21 h	8 semaines	50 \$

Pilates et étirements | Professeure : Odette Corbeil

Une combinaison d'étirements et d'entraînement de Pilates.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Jeu, 11 h 15 à 12 h 15	8 semaines	50 \$
-------------	-----------------------------	------------------------	------------	-------

Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Entraînement cardiovasculaire et musculaire sur step avec intervalles.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 16 h 45 à 17 h 45	8 semaines	50 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Jeu, 20 h à 21 h 30	8 semaines	50 \$

Zumba® fitness | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!

15 ans et +	École Rose-des-Vents	Lundi, 20 h à 21 h	8 semaines	50 \$
15 ans et +	École Rose-des-Vents	Mercredi, 19 h à 20 h	8 semaines	50 \$

SUP fitness | École WhattSUP

Le studio SUP (stand up paddle) fitness est l'activité par excellence pour s'entraîner tout en s'amusant. En recréant l'effet d'une planche sur l'eau, nous travaillons le cardio, la force musculaire et l'équilibre. Avec le studio SUP fitness, vous obtenez un entraînement complet hors du commun.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Lundi, 19 h à 20 h	8 semaines	60 \$
-------------	-----------------------------	--------------------	------------	-------

ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Adapté au besoin des personnes âgées de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 14 h 30 à 15 h 30	8 semaines	50 \$
50 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Vendredi, 12 h à 13 h	8 semaines	50 \$

Zumba® Gold | Professeure : Josée Lusignan

Adapté au besoin des personnes âgées de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	École Rose-des-Vents	Lundi, 19 h à 20 h	8 semaines	50 \$
50 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Jeudi, 18 h 45 à 19 h 45	8 semaines	50 \$

Yoga pour aînés | Professeure : Claire Soleil

En combinant relaxation, respiration et postures, le yoga donne de la souplesse au corps, calme le mental et apaise l'esprit. Le yoga lubrifie les articulations et il est excellent pour soulager l'arthrose, l'arthrite, la haute pression sanguine et les problèmes cardiaques. Le yoga proposé est un yoga adapté sur chaise ou sur tapis, enseigné avec douceur et vigilance, qui vous permettra de gagner en VITALITÉ, en Force et en Souplesse.

65 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Lundi, 10 h à 11 h	8 semaines	50 \$
-------------	-----------------------------	--------------------	------------	-------

Mise en forme aînés | Professeure : Claire Soleil

Adapté au besoin des personnes âgées de 65 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi 10 h à 11 h	8 semaines	50 \$
-------------	-----------------------------	----------------------	------------	-------

DÉFI SANTÉ 2019

Pas besoin d'être un athlète pour réussir le Défi

Du 1^{er} au 30 avril, « entraînez » vos habitudes de vie en relevant le Défi Santé : 1 mois, 3 objectifs et du soutien gratuit pour manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre. Un défi collectif et motivant qui fait tellement de bien! Trucs pratiques, recettes, offres exclusives et prix à gagner vous attendent.

Bien-être et énergie en prime! Inscrivez-vous à DefiSante.ca.

Ces trois objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale et qui contribuent à prévenir certaines maladies chroniques, dont le diabète et les maladies du cœur.



CLUB DE MARCHE

Tous les mardis matin, à 10 h, des marcheurs se rejoignent au parc Paul-Yvon-Lauzon pour une promenade d'une trentaine de minutes.

Joignez-vous à un groupe de marcheurs dynamiques!

La marche est annulée en cas de mauvaise température.

Information : 450 623-1072, poste 229.



DÉCLARATION DE REVENUS 2018

Saviez-vous qu'il existe plusieurs prestations et crédits destinés aux aînés? Il existe notamment un crédit d'impôt remboursable pour activités des aînés, un crédit d'impôt pour solidarité et des crédits pour frais médicaux. Avant de produire votre déclaration 2018, assurez-vous de vous prévaloir de tous les crédits applicables à votre situation!

Téléchargez la brochure informative « Les aînés et la fiscalité » de Revenu Québec sur le site www.revenuquebec.ca.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Les activités sont ouvertes à tous, l'âge n'a pas d'importance! L'Âge D'Or est un groupe où la bonne humeur et le plaisir règnent!

Chaque jeudi, nous nous réunissons en après-midi, pour des jeux de pétanque et de baseball-poches et en soirée, pour des jeux de cartes et de crible. Légers goûters offerts moyennant une légère contribution et une carte de membre.

4 avril :

Dîner à la Cabane à sucre Lalande (dès 10 h 30)

14 avril :

Whist militaire (13 h 30) à la salle municipale

25 mai :

Souper et danse avec Angèle Lauzon (Chalet du ruisseau)

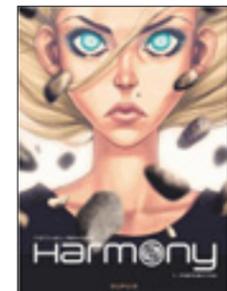
INFORMATION : Gyslaine Lacerte, 450 623-3072

IMPORTANT : la bibliothèque municipale a un nouveau numéro de téléphone! Pour nous joindre, faites maintenant le 450 623-1072, poste 267.

COUP DE COEUR SPÉCIAL BANDE-DESSINÉE

POUR LES JEUNES : L'ENFANT SEULE Guojing

Une petite fille perdue décide de suivre un mystérieux cerf dans une forêt profonde. Comme Alice poursuivant le lapin, elle se retrouve dans un monde étrange et merveilleux. Mais, au bout d'un moment, la fillette s'ennuie et veut rentrer chez elle. Comment retrouvera-t-elle le chemin de la maison? – Une bande dessinée sans texte où les frontières du rêve et la réalité se confondent avec une douceur mêlée d'inquiétude afin de mettre en scène le voyage qu'imagine une fillette à partir de ses jouets.

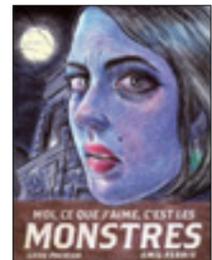


POUR LES ADOS : HARMONY Mathieu Reynès

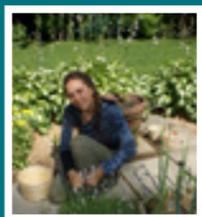
La jeune Harmony se réveille ce matin-là et se rend compte qu'elle est amnésique... Que peut-elle bien faire dans cette cave inconnue et qui est cet homme qui dit se nommer Nita, mais qui la retient contre sa volonté. Progressivement, elle apprend à connaître cet homme, à lui faire confiance, elle découvre aussi petit à petit des bribes de son passé, de ce qui la lie à Nita, aux autres... Et l'émergence de ses pouvoirs télékinésiques n'arrange évidemment rien... !

POUR LES ADULTES : MOI, CE QUE J'AIME, C'EST LES MONSTRES Emil Ferris

Moi, ce que j'aime, c'est les monstres est un kaléidoscope brillant d'énergie et d'émotions, l'histoire magnifiquement contée d'une fascinante enfant au coeur du Chicago en ébullition des années 1960.



CONFÉRENCES À NE PAS MANQUER : Pour détails, voir page 15



LES VERTUS DES FINES HERBES
Le mardi 16 avril à 19 h



BACK TO BACH OU L'INFLUENCE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE SUR LA MUSIQUE POPULAIRE
Le vendredi 3 mai à 19 h



LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Inscription obligatoire
450 623-1072, poste 267

L'HEURE DU CONTE

Activité conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux enfants de 3 à 6 ans.

Prochaines dates :

16 mars, 13 avril, 11 mai, à 9 h 15

CLUBS DE LECTURE

JEUNES – 8 À 11 ANS

Écouter des extraits de livres afin de découvrir de nouveaux romans.

Prochaines dates :

6 mars, 3 avril, 1^{er} mai, à 18 h 15

ADOS – 12 À 17 ANS

Tu aimes la lecture? Tu aimes les défis littéraires? Ce club est pour toi!

Prochaines dates :

25 mars, 29 avril, 27 mai, à 18 h 15

APRÈS-MIDI

« GAME DATING »

Le samedi 23 mars, dès 13 h. Pour tous! Découvrez les jeux de société offerts à votre bibliothèque. Une animatrice sera sur place pour présenter plusieurs jeux. Vous pourrez bien entendu les essayer sur place. Plaisir et fous rires garantis!

Sécurité incendie

MÉDAILLES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR SERVICES DISTINGUÉS REMISES À TROIS POMPIERS

Le 11 décembre dernier, trois pompiers du Service de sécurité incendie de Saint-Joseph-du-Lac se sont vu remettre la médaille du gouverneur général pour services distingués, car ils font partie d'un service de sécurité incendie depuis 20 ans au moins, dont 10 ans des postes à haut risque.

Les pompiers Yves Auclair et Sylvain Durocher ainsi que le lieutenant Pierre Jr. Trudel ont ainsi ajouté un écusson à leur uniforme. De plus, le directeur du Service de sécurité incendie, M. Patrick Bergeron, leur a remis le certificat officiel signé de la gouverneure générale, Mme Julie Payette.

Lors de cette soirée bien spéciale, le maire Benoit Proulx a expliqué la représentation de cette médaille. Le directeur général de la Municipalité, M. Stéphane Giguère, a ensuite offert aux pompiers une allocution dans laquelle on ressentait toute l'admiration qu'il porte à ces collègues.

LÉGENDE POUR LES PHOTOS :

- 1 - Le pompier Sylvain Durocher tient la médaille du gouverneur général qui lui a été remise par le maire, M. Benoit Proulx, accompagné du directeur du Service de sécurité incendie, M. Patrick Bergeron.
- 2 - Le lieutenant Pierre Jr Trudel reçoit sa médaille des mains du maire, M. Benoit Proulx, et du directeur du Service de sécurité incendie, M. Patrick Bergeron.
- 3 - Le pompier Yves Auclair reçoit son certificat des mains du directeur du Service de sécurité incendie, M. Patrick Bergeron.



NOMINATIONS AU SEIN DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Lors de la séance ordinaire du 8 janvier 2019, le conseil municipal a officialisé certaines nominations au sein du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. De ce fait, M. Paul Breton accède au titre de capitaine administratif. Le lieutenant Danis Ménard devient capitaine aux opérations. Enfin, le pompier Marc Renaud occupe désormais le poste de lieutenant, suivant la nomination de M. Ménard.

Les pompiers cités détiennent une grande expérience en sécurité incendie et sauront sans aucun doute relever les défis qui accompagnent leur nomination.

Félicitations!

De gauche à droite : Danis Ménard, Paul Breton, Marc Renaud

MESSAGES MUNICIPAUX

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Vendredi de Pâques
19 avril 2019

Lundi de Pâques
22 avril 2019

Journée nationale des patriotes
Lundi 20 mai 2019

Fête nationale du Québec
Lundi 24 juin 2019

Fête du Canada
Lundi 1^{er} juillet 2019

Vacances estivales (semaines de la construction)
Du lundi 22 juillet au vendredi 2 août 2019

Pour toute urgence durant ces congés, communiquez avec la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, au **450 473-4686**.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les dates d'échéance pour acquitter les 2^e et 3^e versements de vos taxes municipales sont les suivantes :

2^e versement : 13 mai
3^e versement : 13 juillet

VENTES-DÉBARRAS

– du 18 au 20 mai

Les ventes-débarras seront permises entre 9 h et 17 h, du 18 au 20 mai.

Notez qu'aucun affichage sur la voie publique n'est autorisé et qu'aucun objet ne doit être placé à moins de trois mètres des voies de circulation.

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, qui se déroulera du 8 au 12 avril 2019, la Municipalité tient à remercier chaque personne qui s'engage de façon positive auprès de la communauté joséphoise et de la région.

Par ailleurs, toute personne désireuse de donner du temps et de l'énergie à autrui est priée de se manifester auprès de la Municipalité, en écrivant à l'adresse info@sjdl.qc.ca.

BIENVENUE MARIE-HÉLÈNE!

Le conseil municipal a récemment entériné l'ouverture d'un poste permanent en environnement. C'est Mme Marie-Hélène Perron, qui occupait cette fonction depuis avril 2018 en tant que contractuelle, qui a été embauchée pour occuper ce nouveau poste permanent. Marie-Hélène possède une solide expertise pour les dossiers environnementaux. Bienvenue parmi nous!

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

De nouveau, Saint-Joseph-du-Lac participera au mouvement du Mois de la jonquille, mis de l'avant par la Société canadienne du cancer (SCC), dans l'objectif est de soutenir les personnes qui luttent contre ce fléau.

Afin de démontrer son engagement de façon concrète, la Municipalité fera l'achat d'une centaine de jonquilles, lesquelles orneront la réception de l'hôtel de ville durant le mois d'avril.

PLACE À LA COLLECTIVITÉ

CENTRE MARIE EVE

(232, rue Féré, Saint-Eustache)

Le Centre Marie Eve vient en aide aux mamans vivant des difficultés durant la grossesse et après la naissance de leur bébé. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin de nous aider à mieux accomplir notre mission, soit celle d'offrir un soutien matériel ou psychologique à de jeunes mamans dans le besoin.

INFORMATION : 450 491-1494
centremarieeve.ca

RELAIS POUR LA VIE DE LA MRC DEUX-MONTAGNES

La Société canadienne du cancer (SCC) vous invite à participer à la 16^e édition du Relais pour la vie de la MRC de Deux-Montagnes. Cette marche de nuit magique et rassembleuse aura lieu le vendredi 31 mai 2019, au parc municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, situé au 3100, rue Laurin.

RENSEIGNEMENTS : 450 668-1013 ou cynthia.russo@quebec.cancer.ca

CERCLE DE FEMMIÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Vous voulez améliorer votre motricité et votre mémoire? Pourquoi ne pas essayer la Tricothérapie? Les mercredis, de 19 h à 21 h et les vendredis, entre 10 h et 14 h.

Situé au 959, chemin Principal, le Cercle offre divers ateliers sur l'artisanat (tricot, tissage, bricolage, courtepoinette, etc.).

Première rencontre gratuite.

Abonnement annuel au coût de 30 \$ avec le magazine l'Actuelle des CFQ inclus.

INFORMATION : Sylvie Racine au 450 623-4567 ou mmeracine@gmail.com

CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL

(509, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache)

Organisme offrant des ateliers et services pour les futurs parents et les familles ayant des enfants de 0 et 6 ans.

Plusieurs ateliers et activités offerts, entre autres :

Je bouge avec papa! : certains samedis, de 9 h à midi.
Contribution volontaire. Inscription obligatoire.

Les petits Mozart : découvertes musicales pour les 2 à 4 ans accompagnés d'un parent. Le mardi (série de cinq cours), de 10 h à 11 h 30. Inscription obligatoire.
Coût : 15 \$.

COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Créé en 1982, le Comité d'action sociale de Saint-Joseph-du-Lac est un organisme à but non lucratif qui a comme mission d'aider les résidents vivant une situation précaire, en offrant principalement une aide alimentaire.

Assemblée générale annuelle : 27 mars, 19 h 30, pavillon Jean-Claude-Brunet

Bazar : 17 mai 2019

Vente d'articles usagers et de vêtements : les vendredis, de 9 h à 15 h

Distribution de paniers de nourriture : communiquez avec l'organisme

INFORMATION : 450 473-2440 ou comiteaction@outlook.com

FACEBOOK : Comité d'action sociale



Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-1072  450 623-2889

 info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

 facebook.com/saintjosephdulac

 [@municipalitesjdl](https://instagram.com/municipalitesjdl)

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

URGENCES VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)

 450 974-5300

PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-1072, poste 267  biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi : fermé
Mardi : 9 h à 20 h
Mercredi : 9 h à 16 h
Jeudi : 9 h à 20 h
Vendredi : 9 h à 16 h
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : fermé

Horaire d'été

Lundi : fermé
Mardi : 13 h à 20 h
Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi : 13 h à 20 h
Vendredi : 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : fermé

RÉGIE DE POLICE

 450 473-4686

URGENCE

 9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année et est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso
TIRAGE : 3 000 exemplaires



100%



EcoLogo



Entièrement recyclable, ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®.